

LE GOÉLAND LEUCOPHÉE

Larus cachinnans michaellis

DANS LE NORD DE LA FRANCE

Par Xavier COMMECY, W. (Ted) HOOGENDOORN et Pascal RAEVEL

INTRODUCTION

Bénédictio pour les comptables d'oiseaux qui se disent ornithologues, la distinction d'une sous-espèce en espèce à part entière permet certes d'avoir une coche de plus à son total, mais elle est surtout la preuve d'une meilleure connaissance de l'avifaune. Et quand une "nouvelle" espèce voit son statut régional se modifier en quelques années, il n'en faut pas plus pour nous inciter à établir un bilan régional sur cet oiseau, apportant notre petite pierre à la connaissance de sa biologie.

Nous allons donc, dans cet article, après un bref rappel taxinomique (de la classification), présenter le statut passé et actuel du Goéland leucophée *Larus cachinnans michaellis* dans la Nord de la France, replacer ce statut régional dans le contexte général de l'espèce dans son aire de distribution. Puis tenter d'apporter des explications aux modifications constatées ces dernières années en les situant par rapport aux données déjà connues dans les régions voisines.

RAPPEL TAXINOMIQUE SUR LES GOÉLANDS ARGENTÉS

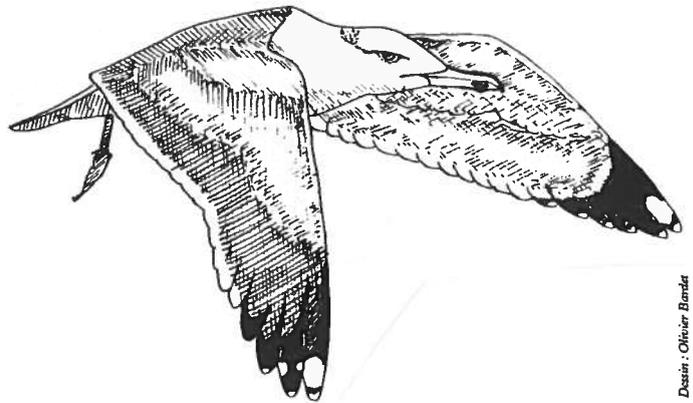
Avant 1977 et les travaux de DEVILLERS (1977) adoptés par la quasi totalité de la communauté ornithologique, l'espèce Goéland argenté *Larus argentatus*, présente sur une grande partie de l'hémisphère Nord, était divisée en une quinzaine de sous-espèces et deux groupes, celui des oiseaux à pattes roses et celui des oiseaux à pattes jaunes, étaient définis. Depuis, les sous-espèces européennes de ces deux groupes ont été séparées en deux espèces (chacune avec leurs sous-espèces) par beaucoup d'auteurs (e.a. MARION et al, 1985 ; YESOU, 1991) :

- *Larus argentatus* : le Goéland argenté (à pattes roses) ;
 - *Larus cachinnans* : le Goéland leucophée (à pattes jaunes).
- D'autres auteurs ont classé toutes les sous-espèces d'Eurasie en quatre ou cinq espèces (e.a. HAFFER, 1982 ; SIBLEY et MONROE, 1990 ; BEAMAN, 1994).

PRÉSENTATION DES GOÉLANDS FRÉQUENTANT LE NORD DE LA FRANCE :

1) *Larus argentatus* sous-espèce *argenteus* : le Goéland argenté (à pattes roses). C'est la sous-espèce qui niche sur le littoral atlantique français jusqu'en Vendée, mais également dans les Iles britanniques, en Islande, en Belgique, aux Pays-Bas et dans le nord-ouest de l'Allemagne. Abondant toute l'année, il investit largement les côtes françaises en hiver et se répand un peu en terres. Il est en expansion numérique.

2) *Larus argentatus* sous-espèce *argentatus* : Il s'agit



Dessin : Olivier Barade

là de la sous-espèce (à pieds roses) qui niche en Scandinavie, dans le nord de la Russie et de la Mer Baltique. Elle se répand vers le sud-ouest en hivernage, jusqu'en France et dans les îles britanniques.

3) *Larus cachinnans* sous-espèce *michaellis* :

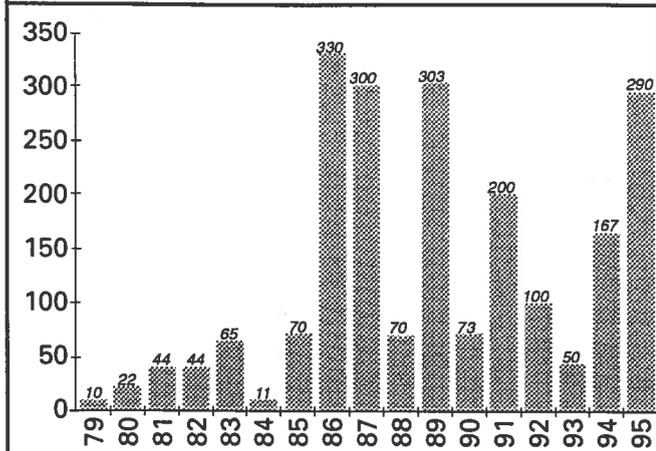
Le Goéland leucophée (à pattes jaunes), objet de ce présent article, est un nicheur des côtes méditerranéennes, des côtes françaises et espagnoles de l'Atlantique et le long de certains fleuves : Rhin et Rhône. Ainsi que de quelques milieux humides continentaux (bassin de la Garonne...). Nous n'avons pas trouvé trace des mentions de nidification dans les départements de la Manche et du Pas-de-Calais en 1983, contrairement à ce qu'avancent GUYOT et al. (1985). Cette affirmation n'est d'ailleurs pas reprise par YESOU et BEAUBRUN (1994). L'espèce est en progression tant numérique que géographique depuis une vingtaine d'années. En hiver, il est surtout présent sur les côtes méditerranéennes françaises, le long des fleuves Loire, Garonne, Ariège... ; il est plus rare en Bretagne ainsi que le long de la Seine et du Rhône et dans le Nord de la France (PONS 1991 ; HOOVENDOORN et DE LEEUW 1995).

Plus rares sont les données concernant les sous-espèces suivantes :

4) *Larus cachinnans* sous-espèce *omissus*, nicheur des côtes de la Mer Baltique et du nord de la Russie. Cette sous-espèce fait toutefois encore l'objet de controverse. Malgré qu'elle ait été considérée comme sous-espèce valide par e.a. HAFFER (1982) et CRAMP et SIMMONS, (1983) ; beaucoup d'auteurs ont critiqué ce point de vue et considèrent *L.a.omissus* comme une forme à pattes jaunes de *L.a. argentatus* (e.a. BARTH, 1988 ; GRANT, 1986 ; MIERAVSKAS et al., 1991 ; YESOU et al., 1994 ; KLEIN, 1994 ; GRUBER, 1995).

Cette sous-espèce est parfois présente sur nos côtes en hiver, jamais en grand nombre semble-t-il. Les déterminations subsécifiques, délicates mais néanmoins réalisables sur le terrain, de ces grands goélands ne sont pas toujours effectuées par les observateurs. *L.a.omissus* a

GOÉLANDS LEUCOPHÉES MAXIMAS ENREGISTRÉS SUR LA CÔTE PICARDE DE 1979 À 1995



d'ailleurs été déterminé de façon certaine récemment sur le littoral boulonnais, par l'un des auteurs (W.T.H.) notamment sur la base des critères suivants comparables directement pendant l'observation avec des individus de *L. a. argenteus*, *L. a. argentatus* et *L. c. michahellis* : pattes jaune pâle, tête striée, peu de noir sur la pointe des ailes et progression de la mue comme chez *L. a. argentatus* : un individu le 10 Octobre 1991 au Portel (62).

5) *Larus cachinnans* sous-espèce *cachinnans* : nicheur des rives de la Mer Noire et de la mer Caspienne, parfois égaré jusqu'en Manche (SUEUR et COMMECY 1990).

STATUT PASSÉ ET ACTUEL DU GOÉLAND LEUCOPHÉE DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE

Stationnements :

Nous discuterons successivement des trois régions française bordant la Manche : Picardie, Normandie et Nord-Pas-de-Calais.

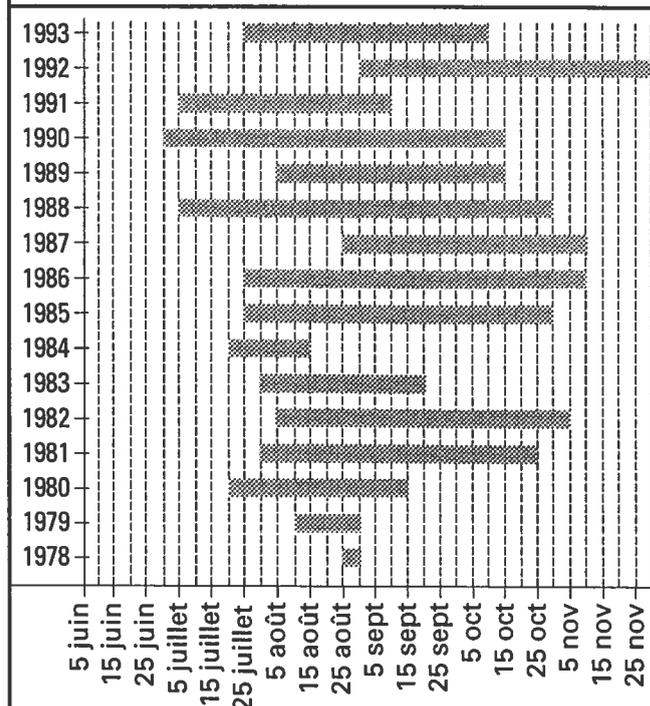
Picardie : Sur la côte, avant 1978, les rares observations de Goéland argenté à pattes jaunes se rapportent :

- soit à la sous-espèce *cachinnans* (un oiseau bague pullus le 3 mai 1952 sur les bords de la Mer Noire trouvé mort en Baie de Somme en mai 1960, première donnée française certaine de cette forme (F. SUEUR et X. COMMECY 1990) ; puis 1 le 8 septembre 1977 à Saint-Valery-sur-Somme (MASSON 1978) ;

- soit probablement à la forme *omissus* de Scandinavie. Depuis 1978, les observations de plus en plus nombreuses, sont attribuées, sauf quelques exceptions, à *L. a. michahellis* devenu depuis le Goéland leucophée. Notons que ce statut est essentiellement défini à partir des observations d'oiseaux adultes, la difficulté de la détermination des juvéniles faisant qu'ils sont peu recherchés.

La quasi totalité des observations ont été effectuées au nord de la Baie de Somme ; très peu dans la Réserve de chasse, devenue Réserve naturelle en mai 1994, mais essentiellement sur les plages de Quend et Fort-Mahon et en rive sud de la Baie d'Authie. Les données au sud de la Baie de Somme restent occasionnelles.

PÉRIODES DE PRÉSENCE DU GOÉLAND LEUCOPHÉE SUR LE LITTORAL PICARD DE 1978 À 1993



Le graphique 1 montre, année après année, que les périodes de présence détectée de cette espèce se sont étendues; d'abord limitées à fin août (78-79) puis de fin juillet à début septembre puis juin à novembre avec quelques rares observations en dehors de ces mois, en hiver mais à ce moment de l'année la présence de *L. a. omissus* est possible (par exemple déterminé le 22 décembre 1986). On ne peut donc actuellement être sûr de la présence du Goéland leucophée sur les côtes picardes en dehors de l'été et de l'automne.

Le graphique 2 indique les valeurs records des stationnements relevés; la progression est régulière (la chute des dernières années peut s'expliquer par le fait que nous ne disposons pas encore de tous les rapports des observateurs). Le pic est toujours observé fin août-début septembre.

Quelques relevés montrent qu'à cette époque, les Goélands leucophées sont souvent plus nombreux (surtout fin Août-début Septembre) que les Goélands argentés entre Quend-plage et la Baie d'Authie

45 % le 09 août 1990 n = 663 ;

59 % le 23 août 1991 n = 124 ;

52 % le 4 septembre n = 342 ;

28 % le 18 août 1992 n = 152 ;

37 % le 20 août 1993 n = 173 ;

71 % le 04 août 1994 n = 189 et 81 % le 8 n = 167 ;

51 % le 12 août 1995 n = 255.

Ces mêmes jours des recensements ont montré de très importants stationnements de Goélands argentés (plusieurs milliers) en réserve de Baie de Somme au Sud de Quend-plage avec peu ou pas de Goélands leucophées. Cette répartition étonnante est-elle à expliquer par des recherches de milieux différents par les deux espèces ou par l'exclusion de l'une par l'autre ?

En terres les observations restent rares : 1 le 1 juillet 1987 à Forest-Montiers (80), soit à quelques kilomètres du littoral). 5 le 4 juillet et 1 le 16 octobre 1988 à Rochy-Condé (60). 1 adulte le 6 Août 1994 à Bucy-le-Long semble être la seule donnée pour l'Aisne.

Normandie :

L'évolution de la situation semble très similaire à celle décrite en région picarde.

DEBOUT (1978) dans sa mise au point sur les goélands et mouettes de Normandie relève 3 observations récentes du Goéland leucophée : 3 août 1976, 9 et 11 avril 1977 et 8 avril 1978, toutes sur les côtes du département de la Manche (50) et attribuées à *L. a. michahellis*.

Dans les différentes synthèses publiées par le G.O.Nm. on trouve : 1 le 12 mai 1979, puis 13 observations du 1^{er} mars 1981 au 28 février 1982, 40 du 1^{er} mars 1988 au 28 février 1989 (du 14 juin à début janvier), plus de 40 du 1^{er} mars 89 au 28 février 1990 (du 21 juin au 19 novembre).

Les maxima enregistrés : 50 le 22 août 1983 (Marais du Hode), 600 le 30 juillet 88, 2000 en août sur le littoral de la Baie de l'Orne à celle de la Seine et le long de la Seine.

En terres, 1 donnée dans l'Eure le long de la Seine en 1981, 12 en 83, régulier ensuite (max. 250 en août 1988). Il investit à partir de 1990 une décharge (Billy) hors lieux humides et vallées (observations en août, max. le 22).

Bilan : comme dans la région voisine on peut dire que les Goélands leucophées deviennent réguliers à la fin des années 70, leur période de présence s'allonge régulièrement. Les effectifs concernés deviennent bien plus importants et les entrées en terres plus conséquentes.

Nord- Pas-de-Calais :

Sur la côte : Les premières données régulières obtenues dans les synthèses régionales sont datées de 1978 (comme sur les côtes picardes et normandes) et il est alors donné comme fréquent dans les dortoirs de laridés, sauf en hiver (exceptée une observation d'un individu le 24 décembre 1979) à Boulogne sans plus de précisions.

De 1980 à 1985, comme dans les régions voisines, les observations sont surtout faites en automne : de juillet à fin septembre (1982), début octobre (1983) puis mi-octobre (1984) avec des effectifs assez réduits : quelques dizaines. Les auteurs des synthèses s'interrogent alors sur l'origine de ce qui était toujours considéré comme une sous-espèce et supposent qu'elle est méditerranéenne.

Dans le très gros dortoir de laridés de la Baie de Canche il n'apparaît dans les synthèses qu'en 1985 (0,5 % des Goélands "argentés" sur un échantillonnage, ce qui donnerait sur le total, 223 individus présents). L'hiver précédent, deux décomptes aériens exhaustifs des laridés de la côte Nord-Pas-de-calais avait permis de repérer 8 oiseaux à la mi-décembre et 4 fin janvier. Les contacts avec cet oiseau en dehors de cette période sont rares : 1 le 3 juin 1978, 1 le 14 mars 1981, 5 données entre le 27 mai et la fin juin en 1985.

A partir de 1986, les effectifs de Goélands leucophées observés explosent littéralement (plus de 100 fin juillet 1986

en Flandre maritime, 400 début septembre 1989 en BdA, 1302 à la mi-septembre 1992 en Baie de Canche...) et il peut devenir plus abondant que les Goélands argentés (96% de leucophées, n=125, le 26 juillet 1986 à Boulogne...).

Fin des années 80 - début des années 90, on peut résumer le statut de l'espèce ainsi : les stationnements littoraux sont réguliers jusqu'à la mi-novembre après des arrivées fin juin - début juillet et un maximum en août ou début septembre. L'essentiel des départs de ces oiseaux se faisant fin septembre et se terminant en novembre. Les rencontres hivernales restent ponctuelles mais elles sont régulières et ne concernent que des effectifs faibles.

Ce statut ressemble donc fort à celui des régions plus "méridionales", Picardie et Normandie. Seule la présence hivernale semble plus conséquente mais sa répartition et ses effectifs restent à confirmer pour cette période.

Tout comme en Picardie, on observe une séparation très tranchée des Goélands argentés et des Goélands leucophées en période estivale et automnale. Des recensements complets des laridés sur le littoral de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais de 1983 à 1985 (RAEVEL, inédit) ont ainsi montré que les meilleurs sites pour l'espèce sont les suivants : plages entre Quend-Plage et la Baie d'Authie, Baie de Canche et plages entre la Baie de Canche et Le Portel (principalement Hardelot-Equihen) puis littoral dunkerquois. Dans les zones de fortes concentration de Laridés (dortoirs), les deux groupes peuvent être rencontrés ensemble. Il est fort probable que c'est la présence de sources alimentaires abondantes (par exemple des décharges d'ordures ménagères à proximité du littoral comme à Dannes (62) qui conditionne sa répartition (SOL et al., 1995).

En terres : A partir de 1988, le Goéland leucophée y est parfois observé en grands nombres : 22 fin mai à Cantin, 200 le 23 août sur le plateau entre Camiers et Frencq (soit juste en arrière du littoral). Le statut du goéland leucophée est peu connu dans l'intérieur de la région Nord-Pas-de-Calais. Il y stationne régulièrement et en nombre conséquent sur les décharges publiques (Bregnicourt (59), Cantin (59), Dannes (62)).

NIDIFICATION

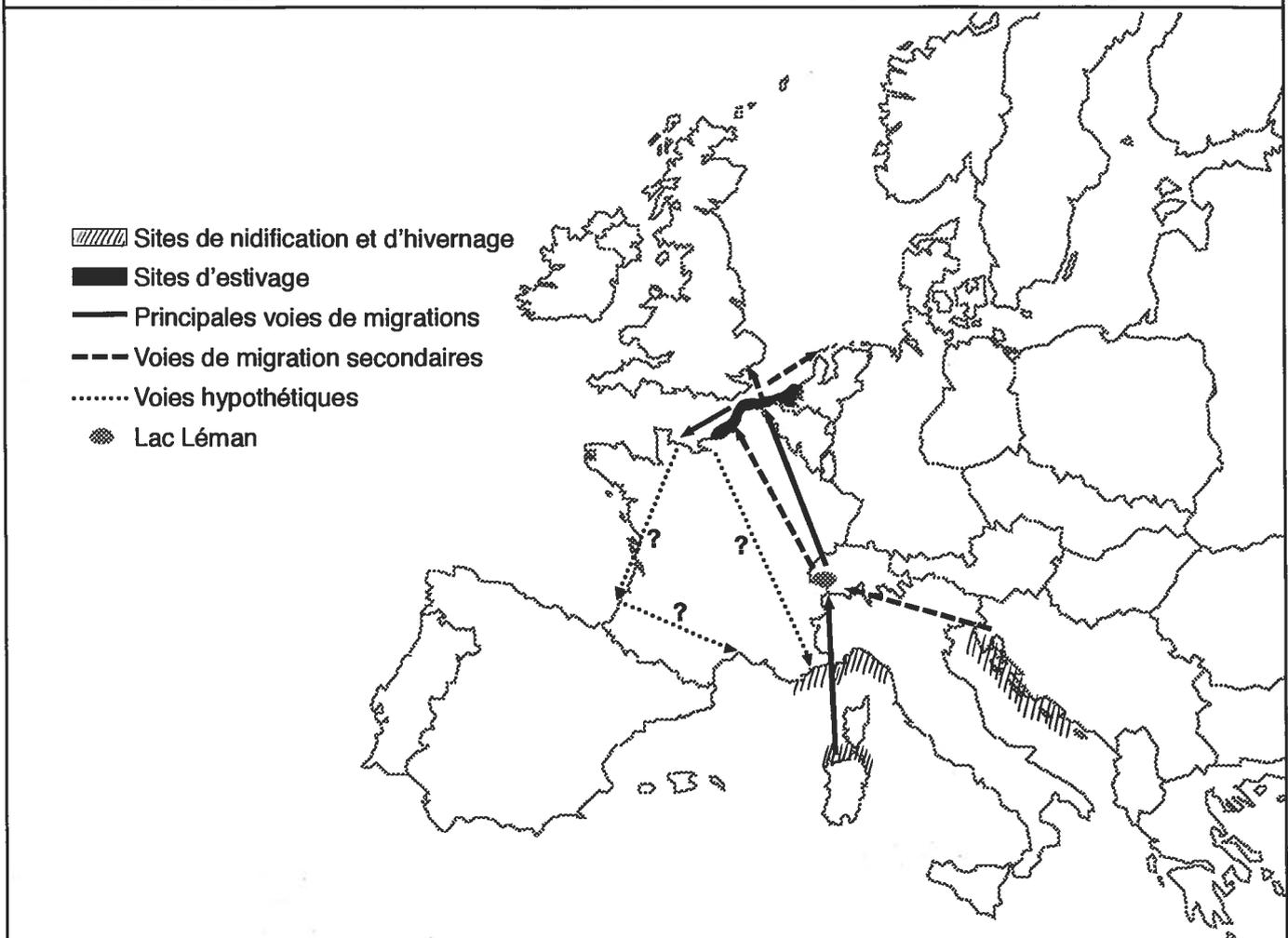
Aucun cas de reproduction n'a encore été observé dans les trois régions qui nous intéressent. Toutefois quelques observations concernent des adultes au cours de la période de nidification dans des colonies de laridés.

Nord-Pas-de-Calais : en 1991, un adulte est cantonné dans la colonie de Goélands argentés et de Goélands cendrés *Larus canus* le 5 Juin à Merlimont (62), dans les dunes littorales.

En juin 1995, un adulte est présent dans une colonie mixte (trois espèces) à Neuville-sous-Montreuil (62) (RAEVEL et DUPONCHEL in prep.).

Picardie : Un adulte transporte des matériaux (sans suite) le 15 Mai 1993 dans la colonie de laridés du Parc Ornithologique du Marquenterre(80), "polders" littoraux (CARRUETTE in COMMECY 1995).

CYCLE ANNUEL DES GOÉLANDS LEUCOPHÉES DANS LE NORD DE L'EUROPE



A quand la première reproduction certaine dans la région ?

ORIGINE DES GOÉLANDS OBSERVÉS DANS LE NORD DE LA FRANCE

Dès le début de cet afflux de Goélands leucophées sur les côtes de la Manche, leur origine méditerranéenne semblait évidente. Les populations de l'Est de l'Europe étaient trop éloignées et les méridionales étaient en expansion numérique.

Cette origine méditerranéenne a été confirmée :

* directement grâce à des contrôles d'oiseaux marqués sur leurs lieux de nidification et trouvés sur nos côtes ou sur d'autres ; on trouvera l'essentiel de ces données dans la synthèse publiée par DE MESEL (1990).

* indirectement par l'étude de l'évolution des effectifs observés dans d'autres régions (avec là aussi des oiseaux marqués). Par exemple sur les bords du lac Léman, P. GEROUDET (1989) a parfaitement décrit les modifications du statut de l'espèce au cours des vingt dernières années ; il correspond à celui que nous avons décrit.

On peut résumer ainsi le nouveau statut des Goélands leucophées observés loin de leurs sites d'origine :

- les adultes, immatures et juvéniles quittent les sites de nidification méditerranéens (îles d'Hyères, Bouches du Rhône, Toscane/Italie, Sardaigne, Espagne ... pour les sec-

teurs où les baguages d'oiseaux ont donné lieu à quelques contrôles) dès le début mai, remontent le Rhône, envahissent par centaines puis par milliers le bassin lémanique à partir de la mi-mai (et jusqu'en octobre, ne laissant sur place que quelques hivernants), certains de ces oiseaux (après un arrêt ou directement ?) continuent leur voyage et atteignent les côtes de la Manche en suivant le cours du Rhin ou en coupant à travers la France et se dispersent tout le long des rivages néerlandais, belge et français... ce qui explique leur présence telle que nous l'avons décrite.

Les causes d'un tel mouvement généralisé sont probablement à rechercher dans une diminution des ressources alimentaires sur les rivages méditerranéens en début d'été poussant ainsi les oiseaux à migrer. La découverte de sites riches en proies abondantes : Annélides polychètes, Lamellibranches, Poissons et surtout Crustacés dont le Crabe vert *Carcinus maenas* d'après SUEUR (1990) en Manche a probablement inscrit chez ces oiseaux une nouvelle stratégie migratoire. Sur leurs sites de nidification, les Leucophées consomment essentiellement des insectes, des poissons et surtout des déchets alimentaires pris dans les décharges (LAUNAY 1985), alors qu'en été ils ne fréquentent que peu les décharges, au moins dans la Somme où il reste confiné aux rivages (SUEUR 1993 et COMMECY obs. pers.) ce qui n'est pas le cas de toutes les régions. On peut y voir là la preuve de la riches-

se en proies des eaux de la Manche et des estuaires. Sur nos rivages, le maximum est observé après la mi-juillet et surtout en août, il en est de même en Belgique et l'extension septentrionale maximale (jusqu'à quand ?) est constituée par les côtes sud-est de l'Angleterre et celles des Pays-Bas (DE MESEL 1990). Cet auteur a montré par des relevés biométriques que les oiseaux présents sur les côtes belges étaient originaires de la Méditerranée occidentale mais quelques uns plus petits pourraient être des orientaux (surtout présents sur les côtes de l'ex-Yougoslavie) et cela demande à être confirmé par le baguage.

Les informations données par les quelques bagues lues à distance sur des oiseaux vivants (combinaisons de marquages colorés qui prouvent là encore leur intérêt et leur utilité) ou trouvées sur des oiseaux morts sur les côtes françaises de la Manche, confirment ces origines (ces oiseaux ont été marqués par Dirk DE MESEL en Belgique et Norman VAN SWELM aux Pays-Bas). Voir tableau ci-dessous.

Ces quelques données indiquent ainsi une fidélité des oiseaux à ces sites de fin d'été et de début de l'hivernage et montrent une arrivée des Goélands leucophées, proba-

REPRISES DE GOÉLANDS LEUCOPHÉES BAGUÉS EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS

Date de baguage :	Lieu de baguage :	Age :	Date du contrôle :	Lieu de contrôle :
1) 21 VIII 1982	Adinkerke-Belgique	1A	07 IX 1983	Dunkerque (59)
2) 21 VIII 1982	Adinkerke-Belgique	4A	26 VIII 1983	Audresselles (62)
3) 21 VIII 19 82	Adinkerke-Belgique	3A	23 X 1990	Coudekerque (59)
4) 21 VIII 19 82	Adinkerke-Belgique	3A	23 X 1990	Coudekerque (59)
5) 28 VIII 1983	Adinkerke-Belgique	+4A	23 X 1990	Coudekerque (59)
6) 05 VIII 1984	Adinkerke-Belgique	4A	27 VI 1990	Dannes (62)
7) 17 VII 1984	Adinkerke-Belgique	3A	26 IX 1990	Dannes (62)
8) 28 VII 1985	Adinkerke-Belgique	+4A	28 IX 1991	Audinghen (62)
9) 21 IX 1985	Adinkerke-Belgique	1A	13 VII 1986	Dunkerque (59)
-	-	8A	26 IV 1993	Boulogne/mer (62)
10) 21 IX 1985	Adinkerke-Belgique	1A	25 IX 1993	Boulogne/mer (62)
11) 21 IX 1985	Adinkerke-Belgique	1A	13 VII 1987	Dunkerque (59)
12) 21 IX 1985	Adinkerke-Belgique	2A	27 IX 1990	Hardelot (62)
13) 21 IX 1985	Adinkerke-Belgique	1A	29 IX 1993	Ramecroi (Belgique)
14) 13 VII 1986	Adinkerke-Belgique	1A	15 VIII 1986	Honfleur (14)
15) 13 VII 1986	Adinkerke-Belgique	1A	24 VIII 1989	Leffrinkouke (59)
16) 13 VII 1986	Adinkerke-Belgique	2A	30 VIII 1990	Dunkerque (59)
-	-	-	27 XIII 1990	Dunkerque (59)
17) 17 VII 1986	Adinkerke-Belgique	1A	13 VI 1989	Nieuwpoort-Belgique
-	-	2A	23 X 1990	Dunkerque (59)
18) 17 VIII 1986	Adinkerke-Belgique	1A	24 VIII 1989	Leffrinkouke (59)
19) 17 VIII 1986	Adinkerke-Belgique	2A	20 IX 1990	Wissant (62)
20) 17 VIII 1986	Adinkerke-Belgique	?	8 VI 1988	Griend - Pays Bas
-	-	-	2 IX 1990	Le Portel (62)
21) 13 VIII 1986	Adinkerke-Belgique	1A	09 VIII 1990	Baie d'Authie (80)
22) 26 V 1994	Rotterdam- Pays bas	+4A	25 VIII 1994	Boulogne Plage (62)
23) ?	? - Belgique	?	3 IX 1994	Boulogne/mer (62)

Ces oiseaux ont été bagués volants (les N°1,3,9, 10, 11,13,14,15,17,18 et 21 étant des oiseaux de première année, les N° 12, 16 et 19 des oiseaux de seconde année, les N° 4 et 7 de troisième année, les N° 2 et 6 de quatrième année, les N° 5, 8 et 22 étant des adultes, l'âge des N° 20 et 23 étant inconnu lors de leur marquage) donc tous après leur voyage des bords de la Méditerranée vers les côtes de la Manche.S

REPRISE DE GOÉLANDS LEUCOPHÉES BAGUÉS POUSSINS SUR LEUR LIEUX DE NIDIFICATION

Date de baguage :	Lieu de baguage :	Date du contrôle :	Lieu de contrôle :
29 V 1973	Ile de Riou (13)	23 VII 1974	Boulogne/mer (62)
28 V 1984	Ile de Riou (13)	5 VIII 1984	Adinkerke-Belgique
?	?	? XII 1984	Carniers (62)
01 VI 1988	Scombro- Sardaigne	24 VIII 1989	Leffrinkoucke (59)
02 VI 1988	Anatre Sardaigne	27 IX 1989	Dannes (62)

blement en très grande majorité méditerranéens, d'abord sur les côtes belges puis leur dispersion le long des côtes de la Manche, surtout vers le sud (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie) mais également vers l'Ouest (Iles britanniques) et le nord (Pays-Bas) en petite quantité (HICKLING, 1986 ; DE MESEL, 1989 ; SOVON, 1987). Ces données de baguage confirment également le fait qu'il s'agit des mêmes oiseaux qui effectuent les déplacements chaque année (oiseaux 9, 16, 19).

Un important élément d'information manque encore dans ce système migratoire : il s'agit du parcours (ou des parcours) emprunté par les Goélands leucophées entre le couloir rhodanien (et le passage par le Léman) et les quartiers d'estivages centrés sur le pourtour de la partie méridionale de la Mer du Nord. Il est en effet probable que seule une fraction des oiseaux utilisent la vallée du Rhin pour remonter jusqu'aux rivages de la Mer du Nord, car si c'était le cas, le gros des arrivages serait localisé sur les Pays-Bas, de part et d'autre du Rhin et non vers la Belgique.

L'important effort de baguage sur ces espèces effectué en Belgique a aussi montré le retour des oiseaux dans leurs colonies de reproduction après leur estivage "nordique", il devrait aussi nous permettre de déterminer la voie ou les voies utilisées pour le retour de retour :

- de nouveau par le Rhin et le Rhône avec étape au lac Léman (la phénologie de présence sur ce site ne plaide pas pour cette hypothèse) ;

- par glissement le long des côtes françaises jusqu'à l'Atlantique et passage le long de quelques fleuves (Garonne par exemple) vers la Méditerranée ;

- par migration directe au dessus des terres ?

Remarquons que bien qu'il n'y ait pas encore eu de reprise de baguage le confirmant, la présence sur les côtes de la Manche d'oiseaux nés dans les nouvelles colonies continentales du Leucophée n'est pas à exclure. ANTONIAZZA (1995) montre que des pulli bagués au Fanel (Suisse) ont été retrouvés aux Pays-Bas, en Allemagne et en France (Calvados), preuves d'une dispersion estivale de ces oiseaux vers le nord à l'image des populations méditerranéennes et de la transmission de ce caractère de micro-évolution d'une génération à l'autre en peu de temps (BERTHOLD 1995).

CONCLUSION

Il appartient donc à chacun d'entre nous, lors de ses sorties d'observation, de surveiller les pattes des goélands qu'il rencontre afin d'apporter sa pierre à la connaissance du statut de cette nouvelle espèce, le Goéland leucophée (au moins pour les adultes, les immatures ayant des pattes roses, mais ils sont tout de même différenciables des Goélands argentés) devenue à présent commune et régulière dans nos régions. Il s'agit là en effet d'un réel cycle migratoire fixe et non pas d'une simple dispersion, la fidélité aux sites, le nombre d'individus concernés et la stabilité des dates de présence le prouvent.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONIAZZA M. (1995) : Reprises de jeunes Goélands leucophées *Larus cachinnans* bagués au Fanel, lac de Neuchâtel. Nos Oiseaux

43 : 155-161.

- BARTH E.K. (1968) : The circumpolar systematics of *Larus argentatus* and *Larus fuscus* with special reference to the Norwegian populations. *Nytt Mag. Zool.* 15, Suppl. 1 : 1-50.

- CRAMP S. et SIMMONS K.E.L. (eds.) (1983) : The birds of the Western Palearctic. Vol. III. Oxford University Press, Oxford.

- DE MESEL D. (1990) : Geelpootmeeuwen, *Larus cachinnans michahellis*, in Belgique : een analyse van Ringgegevens. *Le Gerfaut*, 80 : (1-4) : 25-56.

- DEVILLERS P. (1977) : Projet de nomenclature française des oiseaux du monde. 3. Jacanidés aux Psittacidés. *Le Gerfaut* 67 : 171-200.

- GEROUDET P. (1989) : Nouvelles données sur l'origine des Goélands leucophées, *Larus cachinnans*, séjournant en période postnuptiale autour du lac Léman. *Nos Oiseaux*, 40 : 153-167.

- GRANT P.J. (1986) : Gulls: a guide to identification. 2nd ed. Poyser, Calton.

- GRUBER D. (1995) : Die Kennzeichen und das Vorkommen der Weisskopfmöwen *Larus cachinnans* in Europe. *Limicola* 9 : 121-165.

- GUYOT I., LAUNAY G. et VIDAL P. (1985) : Oiseaux de mer nicheurs du Midi de la France : évolution et importance des effectifs. In Oiseaux marins nicheurs du Midi et de la Corse. *Annales du C.R.O.P. N°2*, Aix en Provence : 31-47.

- HAFFER J. (1982) : Systematik und Taxonomie des *Larus argentatus*-Artengruppe. in GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. et BAUER K.M. (eds.), *Handbuch der Vogel Mitteleuropas*. Band 8/1. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden : p.502-515.

- KLEIN R. (1994) : Silbermöwen *Larus argentatus* und Weisskopfmöwen *Larus cachinnans* auf Mülldeponien in Mecklenburg - erste Ergebnisse einer Ringfundanalyse. *Vogelwelt* 115 : 267-286.

- LAUNAY G. (1985) : Nouvelles données sur la biologie du Goéland leucophée *Larus cachinnans michahellis* dans le midi de la France. In Oiseaux marins nicheurs du Midi et de la Corse. *Annales du C.R.O.P. N° 2*, Aix en Provence : p. 77-81.

- MASSON D. (1978) : Note à propos de l'observation d'un Goéland argenté à pieds jaunes à Saint-Valéry-sur-Somme. *L'Avocette* 2(1) p.30-31.

- MIERAUSKAS P., GREIMAS E. et BUZUN V. (1991) : A comparison of morphometrics, wing-tip pattern & vocalisations between Yellow-legged Herring Gulls *Larus argentatus* from Eastern Baltic and *Larus cachinnans*. *Acta Ornithol. Lituanica* 4 : 3-26.

- PONS J.M. (1991) : Goéland leucophée *Larus cachinnans michahellis* in YEATMAN-BERTHELOT D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F. : p. 276-277.

- SOL D., ARCOS J.M. et SENAR J.C. (1995) The influence of refuse tips on the winter distribution Yellow-legged gulls *Larus cachinnans*. *Bird Study* 42:216-225.

- SUEUR F. (1990) : Note sur le régime alimentaire du Goéland leucophée *Larus cachinnans* sur le littoral picard. *L'Avocette* 14 (3-4) p. 149 - 150.

- SUEUR F. (1993) : Stratégie d'utilisation de l'espace et des ressources trophiques par les laridés sur le littoral picard. Thèse de doctorat en Sciences Biologiques, Rennes 1, 119 p.

- SUEUR F. et COMMECY X. (1990) : Guide des oiseaux de la baie de Somme. E.D.F., D.R.A.E., G.E.P.O.P. AMIENS. 192 p.

- YESOU P. et BEAUBRUN P.C. (1994) : Goéland leucophée *Larus cachinnans* in YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*. S.O.F. Paris p. 328-329.

- YESOU P., FILCHAGOV A.V. et DUBOIS P. (1994) : An answer to Chylarecki's comments on the "new Herring Gull taxonomy" *Brit. Birds* 87 : 73-78.